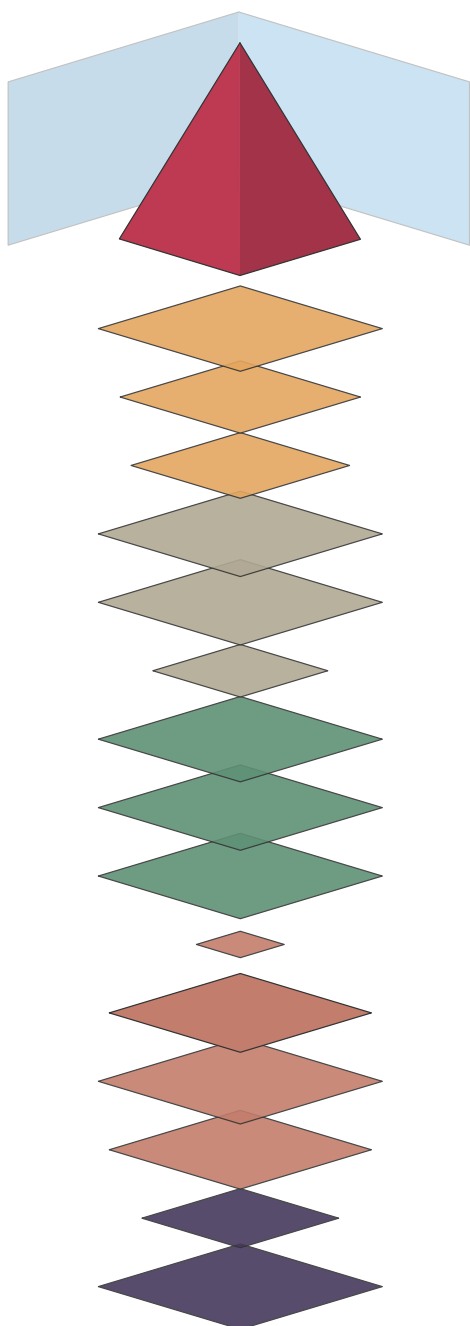


CÔTE D'IVOIRE

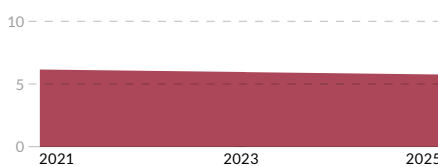


5.78 $\searrow 0.24$ **SCORE DE CRIMINALITÉ**

65^e sur 193 pays $\searrow 17$

20^e sur 54 pays africains $\searrow 6$

5^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest $\searrow 3$



MARCHÉS CRIMINELS **5.67** $\searrow 0.26$

TRAITE DES PERSONNES **6.50** $\searrow 0.50$

TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS **5.50** $\searrow 1.00$

RACKET D' EXTORSION ET
CHANTAGE À LA PROTECTION **5.00** $\searrow 0.50$

TRAFIC D' ARMES **6.50** $\searrow 0.50$

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON **6.50** $\searrow 0.50$

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE **4.00** $\nearrow 0.50$

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE **6.50** $\nearrow 0.50$

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **6.50** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES
NON RENOUELABLES **6.50** $\nearrow 0.50$

COMMERCE D' HÉROÏNE **2.00** $\searrow 2.00$

COMMERCE DE COCAÏNE **6.00** $\nearrow 0.50$

COMMERCE DE CANNABIS **6.50** 0.00

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE **6.00** 0.00

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE **4.50** $\searrow 1.00$

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE **6.50** 0.00



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ **5.90** $\searrow 0.20$

GROUPES DE TYPE MAFIEUX **3.50** 0.00

RÉSEAUX CRIMINELS **6.50** $\searrow 0.50$

ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT **7.00** $\searrow 0.50$

ACTEURS ÉTRANGERS **7.50** 0.00

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ **5.00** 0.00

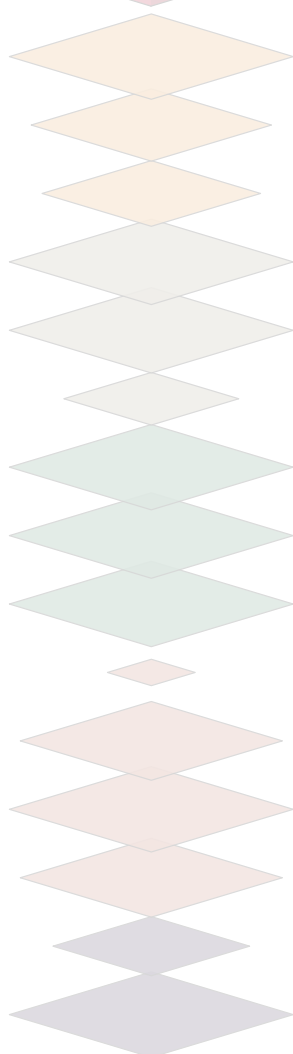
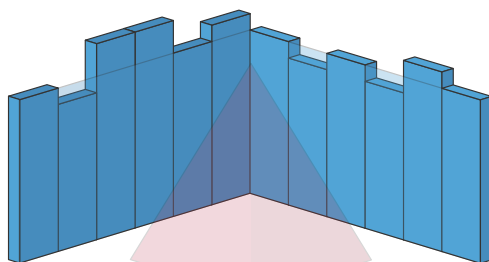


Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CÔTE D'IVOIRE



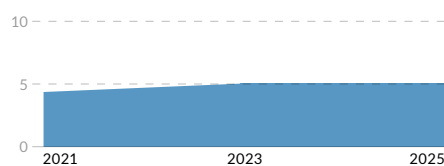
5.13^{0.00}

SCORE DE RÉSILIENCE

79^e sur 193 pays ↗5

10^e sur 54 pays africains ↗2

5^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest ↗1



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	5.00	↘0.50
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	4.50	0.00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	6.00	0.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	6.00	↗1.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	5.00	0.00
FORCES DE L' ORDRE	5.50	0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	5.00	0.00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	4.50	↘0.50
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	5.00	0.00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	4.50	0.00
PRÉVENTION	5.50	0.00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	5.00	0.00



Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La Côte d'Ivoire joue un rôle complexe dans la traite des personnes en tant que pays d'origine, de transit et de destination. Les victimes comprennent à la fois des ressortissants ivoiriens et étrangers soumis au travail forcé et à l'exploitation sexuelle. Les réseaux sociaux et les plateformes de commerce en ligne sont fréquemment utilisés pour attirer des personnes avec de fausses offres d'emploi ou des opportunités de formation. Les femmes et les filles sont principalement exploitées dans l'agriculture, le travail domestique et la prostitution, notamment dans les zones de production de cacao et les régions minières. Les garçons sont souvent contraints à la mendicité forcée ainsi qu'au travail forcé dans les plantations de cacao, bien que cette pratique ait diminué ces dernières années. Les travailleurs migrants originaires des pays voisins, notamment du Burkina Faso et du Mali, sont particulièrement vulnérables à la traite à des fins de travail ou d'exploitation sexuelle à l'intérieur du pays. Les femmes ivoiriennes sont fréquemment victimes de traite à des fins de travail en Europe, en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest. Des réseaux criminels composés d'acteurs ivoiriens et étrangers, notamment des groupes nigériens, jouent un rôle central dans ce marché. De fait, les tendances récentes indiquent une augmentation de la traite le long du corridor Nigeria-Côte d'Ivoire, en particulier concernant des filles et des femmes nigérianes à qui l'on promet souvent un emploi avant de les contraindre à l'exploitation sexuelle. Des cas de corruption parmi les agents frontaliers de rang subalterne ont été signalés.

La Côte d'Ivoire est également un pays d'origine de la migration irrégulière vers l'Afrique du Nord et l'Europe, et dispose d'un marché florissant de trafic d'êtres humains. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) facilite la libre circulation sans visa entre ses membres, mais une fois arrivés en Côte d'Ivoire, les migrants font souvent appel à des passeurs afin d'éviter les pots-de-vin et le harcèlement aux postes frontières lorsqu'ils entrent dans des pays extérieurs à la CEDEAO. Les acteurs de la criminalité opèrent généralement au sein de réseaux de trafic de migrants peu structurés, collaborant parfois avec des groupes étrangers. Le trafic implique fréquemment la falsification de documents, et les passeurs confisquent systématiquement les papiers d'identité des migrants jusqu'au paiement des frais exigés. De nombreux migrants clandestins partent d'Abidjan, de Daloa et de Man, en direction de l'Afrique du Nord (principalement la Tunisie et le Maroc) et, finalement, vers l'Europe. Les réseaux ivoiriens de trafic d'êtres humains aident également le passage de ressortissants de pays tels que le Cameroun et le Sénégal. Les marchés du trafic et de la traite des êtres humains sont

étroitement liés. Les passeurs, en particulier ceux opérant en Tunisie, contraignent de plus en plus les migrants qui arrivent dans ce pays au travail forcé ou à des activités criminelles.

En Côte d'Ivoire, le racket d'extorsion et le chantage à la protection sont concentrés dans les régions du nord et du nord-est, où la présence de groupes extrémistes violents tels que Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) est significative. Ces groupes imposent des taxes informelles aux populations locales (connues sous le nom de zakat) en échange d'une protection, et se livrent également à des enlèvements contre rançon. Ces enlèvements visent généralement les riches commerçants et les élites locales, tandis que des dimensions transnationales sont également observées, avec des signalements d'enlèvements et de détentions de citoyens burkinabés en Côte d'Ivoire.

COMMERCE

Le marché du trafic d'armes en Côte d'Ivoire est bien établi, en particulier dans la zone des trois frontières avec le Mali et le Burkina Faso. La prolifération des armes est alimentée par les activités de groupes extrémistes violents et de milices traditionnelles d'autodéfense. La zone de Ouangolodougou, dans la région de Tchologo, sert de point de transit majeur pour les marchandises licites et illicites, y compris les armes. Les armes affluent dans le pays depuis la Guinée et le Liberia, favorisés par la porosité des frontières et l'instabilité régionale. L'héritage de la guerre civile des années 2000 est encore visible dans la disponibilité des armes légères et de petit calibre. Ce marché est soutenu par des réseaux clandestins d'armuriers et des acteurs de la criminalité qui fournissent des armes à des fins illicites, notamment le vol de matériel, les enlèvements et l'extorsion.

La Côte d'Ivoire est également un pays d'origine, de transit et de destination pour les produits de contrefaçon. Le marché des produits pharmaceutiques de contrefaçon est particulièrement important, en grande partie en raison des insuffisances du secteur officiel des soins de santé. Les médicaments contrefaits, provenant de Guinée et transitant par le marché Roxy à Abidjan, représentent plus d'un quart de toutes les ventes de médicaments dans le pays, entraînant des pertes économiques considérables et des effets néfastes sur la santé publique. D'autres produits de contrefaçon, tels que les textiles, les pièces automobiles, les manuels scolaires, l'alcool et les cigarettes sont également largement répandus. Les acteurs de ce marché comprennent des individus opportunistes, des réseaux criminels organisés et des éléments corrompus au sein des systèmes de santé publique et judiciaire. Ce marché reste résilient malgré les mesures législatives et institutionnelles, notamment la création de comités de lutte contre la contrefaçon, en raison de la demande persistante et de lacunes dans l'action des forces de l'ordre.

Le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise, en particulier les cigarettes et les véhicules de contrebande, constitue un autre marché actif. La Côte d'Ivoire sert à la fois de pays d'origine et de transit, avec des ports tels qu'Abidjan jouant un rôle central. Les véhicules trafiqués via ces ports maritimes sont souvent destinés à des pays voisins enclavés tels que le Burkina Faso. Les réseaux de contrebande de cigarettes exploitent les frontières poreuses de la région, et le pays est identifié comme un point d'origine du tabac de contrebande qui atteint les États voisins comme le Ghana.

ENVIRONNEMENT

Le marché de la criminalité liée à la flore en Côte d'Ivoire est principalement alimenté par l'exploitation forestière illégale liée à l'expansion de la culture du cacao. Les forêts du pays, parmi les plus riches en biodiversité d'Afrique de l'Ouest, subissent une dégradation rapide. Les exploitants forestiers illégaux, souvent soutenus par des réseaux criminels organisés et des agents étatiques corrompus, opèrent en tandem avec les producteurs de cacao. L'extraction de bois dépasse largement les limites légales, les opérations illégales produisant, selon certaines sources, 15 à 30 fois plus de bois que les entités agréées. À Folon et Soubré en particulier, le trafic de bois est très répandu et a des conséquences considérables sur l'environnement. Cette déforestation compromet non seulement la biodiversité, mais menace également la productivité agricole à long terme.

La criminalité liée à la faune est également répandue. La chasse illégale et le trafic d'espèces telles que les éléphants de forêt, les pangolins et les tortues marines posent des défis importants en matière de conservation. Le trafic de pangolins est alimenté par la demande des marchés asiatiques, tandis que les communautés côtières dépendent des tortues marines comme source de revenus en raison du déclin des stocks halieutiques. Les parcs nationaux sont fréquemment la cible des braconniers, et l'ampleur de l'exploitation est telle qu'elle menace certaines espèces d'extinction. Par ailleurs, le vol de bétail est courant dans la zone des trois frontières, souvent pratiqué sous la contrainte de groupes extrémistes violents. Ces vols contribuent à l'insécurité générale dans ces régions et exercent une pression supplémentaire sur les moyens de subsistance des populations rurales.

La criminalité liée aux ressources non renouvelables, en particulier l'extraction aurifère artisanale illégale, constitue une menace croissante. Ce secteur implique une diversité d'acteurs, notamment des opérateurs locaux, des ressortissants étrangers et des groupes extrémistes violents. Des soupçons croissants laissent penser que ces groupes extrémistes tirent une partie de leur financement de l'exploitation minière dans le nord du pays. Les activités minières entraînent souvent une dégradation de l'environnement, notamment la pollution de l'eau due à l'utilisation de mercure et de cyanure dans l'extraction de l'or. Les principaux fleuves, tels que le Bandama et le Comoé, sont fortement touchés. Les

routes de contrebande de l'or mènent vers des destinations régionales et au-delà, Dubaï étant souvent identifiée comme la destination finale de l'or ivoirien.

DROGUES

Si la Côte d'Ivoire est de plus en plus touchée par le trafic de drogue en général, le commerce d'héroïne reste limité. L'héroïne est considérée comme une substance de luxe, consommée principalement par des touristes, des expatriés et des résidents aisés. Aucune saisie importante n'a été enregistrée récemment, bien que les forces de l'ordre s'efforcent d'intercepter les cargaisons d'héroïne. La corruption au sein des rangs de la police entrave encore davantage les efforts visant à contrôler ce commerce.

En revanche, le commerce de cocaïne est bien développé et en pleine expansion. Les villes côtières de Côte d'Ivoire, notamment Abidjan et San Pedro, sont des points de transit importants. La présence d'acteurs de la criminalité étrangers, notamment la mafia italienne, en particulier la 'Ndrangheta, et des réseaux criminels albanais a été signalée. Les méthodes de trafic ont évolué, avec l'utilisation de petites embarcations pour contourner les contrôles portuaires et acheminer la cocaïne vers des entrepôts à l'intérieur des terres. Les volumes saisis ont considérablement augmenté ces dernières années, reflétant l'expansion du marché. La consommation intérieure est également en hausse, une part importante des personnes suivant un traitement pour usage de stupéfiants dans le pays le font pour leur dépendance à la cocaïne ou au crack.

La Côte d'Ivoire est un important producteur de cannabis en Afrique de l'Ouest. Bien que les niveaux de production précis soient inconnus, les saisies fréquentes indiquent un marché florissant. La culture du cannabis s'est davantage localisée en réponse à une surveillance accrue, et la consommation domestique est répandue, en particulier chez les jeunes. Dans les zones urbaines comme Abidjan, les « fumoirs », connus localement sous le nom de gbôffô (lieux de rencontre pour la vente et la consommation de stupéfiants), et les plateformes numériques facilitent la distribution.

Le trafic de drogues synthétiques constitue une préoccupation croissante. Les amphétamines et les opioïdes tels que le tramadol sont largement consommés et souvent mélangés à de l'alcool pour créer une drogue connue sous le nom de « khadafi ». Cette drogue s'est progressivement normalisée, en particulier parmi la jeunesse ivoirienne, et son usage est souvent glorifié sur les réseaux sociaux. Le marché Roxy à Abidjan constitue un important point de distribution.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

La criminalité cyberdépendante constitue une menace émergente en Côte d'Ivoire. Des groupes cybercriminels, tels que OPERA1ER, utilisent des outils open source et des logiciels malveillants pour cibler les institutions financières,

déployant souvent des e-mails sophistiqués adressés à des équipes spécifiques afin d'obtenir un accès aux systèmes. Des attaques très médiatisées contre des banques ont entraîné d'importantes pertes financières et ont affaibli la confiance du public dans les systèmes numériques.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La criminalité financière, en particulier le détournement et l'appropriation illicite de fonds publics, est endémique en Côte d'Ivoire. Ces crimes sont souvent perpétrés par des hauts responsables publics, notamment des directeurs d'entreprises publiques et des ministres. Le pays constitue également une plaque tournante pour les escroqueries francophones sur internet. De jeunes hommes, connus localement sous le nom de « grazers », orchestrent des escroqueries sentimentales et des fraudes d'héritage depuis des cybercafés. Ces activités se sont étendues d'Abidjan à d'autres villes telles que Soubré et Divo. L'impact transnational de ces escroqueries est considérable, les victimes étant souvent basées en Europe.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Des groupes de type mafieux opèrent dans les zones urbaines de Côte d'Ivoire. Les syndicats, comme on les appelle, sont des unions de transport dotés de structures hiérarchiques rigides qui fonctionnent comme des mafias et contrôlent une grande partie du secteur informel des transports à Abidjan. Ces syndicats emploient des gangs de jeunes, connus sous le nom de « microbes » (chargés de l'intimidation et de l'exécution) et « gnambros » (qui gèrent les itinéraires), afin de percevoir des taxes informelles et de participer à la distribution de drogues.

La violence entre les syndicats rivaux et leurs affiliés demeure une source de préoccupation constante, contribuant à l'instabilité dans les corridors de transport urbains.

Les réseaux criminels en Côte d'Ivoire sont très répandus et adaptables, couvrant un large éventail de marchés illicites. Ces acteurs, faiblement structurés mais influents, sont impliqués dans la traite de personnes, le trafic d'êtres humains, le trafic de drogue, le commerce d'armes et la criminalité liée à la flore tels que l'exploitation forestière illégale et la criminalité liée à la faune sauvage. Les réseaux ivoiriens ont des liens particulièrement étroits avec les réseaux nigériens de traite des personnes et exploitent des routes de trafic de migrants s'étendant jusqu'en Tunisie, illustrant leur portée transnationale. Les gangs de jeunes occupent une place importante au sein de ces réseaux. Souvent instrumentalisés par des figures criminelles ou politiques plus influentes, les « microbes » sont mobilisés pour mener des actions violentes, notamment des opérations d'intimidation lors d'événements politiques. Leur implication dans l'économie criminelle met en évidence le brouillage des frontières entre la criminalité opportuniste et l'instrumentalisation politique, ce qui complique encore davantage les efforts de répression.

Des acteurs intégrés à l'État contribuent à faciliter plusieurs marchés criminels en Côte d'Ivoire. Bien que l'État ne contrôle pas directement ces marchés, des cas documentés attestent de l'implication de responsables publics dans des activités illicites. L'extorsion aux postes de contrôle de sécurité, souvent perpétrée par des agents en uniforme, reflète une sous-culture de corruption profondément enracinée au sein des services de sécurité. Des policiers frontières de rang subalterne, par exemple, ont été impliqués dans des affaires de traite des personnes, notamment en se rendant complices de passages irréguliers aux frontières. De tels comportements perpétuent non seulement les réseaux de traite, mais portent également atteinte à l'intégrité institutionnelle aux principaux points de contrôle.

À des niveaux plus élevés, des acteurs étatiques de premier plan, notamment des directeurs généraux d'entreprises publiques et semi-publiques ainsi que des ministres, ont été impliqués dans des affaires de détournement et d'appropriation illicite de fonds publics.

Les acteurs étrangers exercent une influence considérable sur le paysage criminel de la Côte d'Ivoire. Ils participent à divers segments de l'économie illicite et collaborent fréquemment avec des acteurs locaux afin d'étendre leurs réseaux transnationaux. Des ressortissants étrangers contribuent à un commerce de l'or florissant mais non réglementé. Des ressortissants maliens et burkinabés sont fortement impliqués dans l'extraction aurifère artisanale illégale dans le pays, travaillant comme mineurs et exploitants de sites, en particulier dans les régions du nord proches des frontières communes. Dans le domaine de la traite des personnes, des acteurs nigériens demeurent particulièrement actifs, notamment dans l'exploitation sexuelle. Ils opèrent aux côtés de réseaux ivoiriens ou de manière indépendante, ciblant les populations vulnérables. Des groupes criminels organisés biélorusses ont également été associés au pays, notamment à travers la fourniture de visas Schengen frauduleux utilisés pour faciliter la migration irrégulière. Le trafic de drogue illustre un autre aspect de l'implication étrangère. Des acteurs latino-américains et européens, en particulier le groupe mafieux italien 'Ndrangheta, sont impliqués dans le trafic de cocaïne transitant par la Côte d'Ivoire en direction de l'Europe. En outre, des réseaux originaires d'Asie du Sud-Est sont actifs dans la contrefaçon et le trafic d'espèces sauvages.

En Côte d'Ivoire, le secteur privé est impliqué dans le crime organisé principalement dans les secteurs minier et du transport informel. Dans l'industrie minière, l'opacité du financement crée des opportunités de blanchiment d'argent, l'or étant utilisé pour blanchir les produits d'autres activités illicites.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

La Côte d'Ivoire a enregistré des progrès notables en matière de gouvernance depuis sa sortie d'une longue période de conflit civil dans les années 2010. L'administration actuelle a mis en œuvre une série de réformes ayant contribué à la stabilité institutionnelle, à l'amélioration des classements internationaux en matière de gouvernance et au renforcement de la reconnaissance internationale du pays. Néanmoins, des défis persistent en matière de la construction du consensus politique, la réconciliation, la corruption et l'impunité. Les tensions ethniques et régionales, les différends fonciers ainsi que les effets persistants de l'instabilité passée continuent d'entraver la transition démocratique du pays. Par ailleurs, malgré des améliorations progressives des indicateurs de gouvernance, des faiblesses structurelles durables subsistent au sein du système politique. Malgré ces difficultés, le gouvernement reconnaît la menace que représente le crime organisé et a cherché activement à renforcer les cadres juridiques et institutionnels de l'État en réponse. Toutefois, l'efficacité de ces initiatives est limitée par la capacité d'application limitée de l'État et par une complicité de bas niveau dans les activités illicites, en particulier des acteurs intégrés à l'État opérant dans les zones frontalières.

En termes de transparence et de responsabilité des gouvernements, la Côte d'Ivoire a réalisé certains progrès, notamment en créant des institutions spécialisées pour lutter contre la corruption. L'État a également développé divers mécanismes de signalement, y compris des plateformes numériques, permettant aux citoyens de signaler anonymement des cas de corruption. Les organisations de la société civile soutiennent les efforts en matière de responsabilité par le biais de forums publics, du journalisme d'investigation et de campagnes de sensibilisation. Toutefois, ces initiatives se heurtent à une certaine résistance, des enquêtes récentes faisant état d'un scepticisme généralisé de la population quant à l'engagement réel du gouvernement dans la lutte contre la corruption. De nombreux citoyens estiment que les mesures de lutte contre la corruption sont insuffisantes et craignent des représailles s'ils signalent des actes répréhensibles. Les cadres juridiques restent incomplets, avec d'importantes lacunes en matière de données et un accès limité à des informations publiques essentielles.

Par ailleurs, la lenteur des enquêtes et l'impunité apparente dont bénéficient les crimes financiers de haut niveau érodent la confiance du public dans les institutions chargées de la responsabilisation.

La coopération internationale constitue un pilier solide du cadre de résilience de la Côte d'Ivoire. Le pays entretient des réseaux diplomatiques solides et est partie à de nombreux traités internationaux. Parmi les partenariats récents figurent des opérations conjointes menées avec les forces de l'ordre

régionales pour lutter contre la traite des personnes et la fraude documentaire, ainsi que la signature de l'Accord de partenariat volontaire sur la gouvernance forestière et le commerce avec l'Union européenne. Des organisations internationales ont soutenu les réformes de la gestion des frontières et les initiatives de partage d'informations visant à lutter contre la criminalité transnationale. Ces engagements importants témoignent du rôle actif de la Côte d'Ivoire dans la prévention de la criminalité aux niveaux régional et mondial. Toutefois, une partie de cette coopération internationale demeure essentiellement symbolique, ce qui limite la traduction des engagements en politiques efficaces sur le terrain. Néanmoins, le pays a maintenu des relations positives avec des partenaires occidentaux et non occidentaux, ainsi qu'un soutien international important.

Les cadres juridiques et politiques de la Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la criminalité organisée sont relativement complets et couvrent la criminalité cyberdépendante, le blanchiment d'argent et la traite des personnes. Les réformes du code pénal et du code de procédure pénale visent à moderniser les poursuites judiciaires. Une législation sectorielle complémentaire, notamment des lois relatives au trafic d'espèces sauvages et à la protection de l'enfance, vient appuyer les efforts plus larges de prévention de la criminalité. Toutefois, la mise en œuvre demeure inégale. Si l'application des lois relatives à la protection des enfants et à l'environnement s'est renforcée ces dernières années, elle reste fortement tributaire du soutien extérieur et des initiatives internationales.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire ivoirien dispose d'unités spécialisées pour lutter contre certaines formes spécifiques de criminalité. Les organisations internationales ont contribué de manière significative au renforcement des capacités du parquet, notamment par des formations sur le recouvrement des avoirs et le trafic transnational de drogues. Malgré ces efforts, la justice souffre d'une indépendance limitée, de corruption et d'une vulnérabilité à l'influence politique. En outre, le manque de capacités en matière de poursuites et l'arriéré persistant des dossiers ont réduit l'impact des réformes juridiques. Les procédures d'attribution des affaires restent opaques, et les juges sont vulnérables aux ingérences extérieures et à la corruption. Des signalements font également état de l'apparente impunité apparente dont bénéficient des personnes impliquées dans le détournement de fonds publics, ce qui affaiblit davantage la crédibilité du système judiciaire. Les décisions de justice sont souvent perçues comme alignées aux intérêts du parti au pouvoir. Les conditions de détention en Côte d'Ivoire soulèvent de graves préoccupations en matière de droits humains. Le système carcéral souffre d'une surpopulation extrême. Les

installations manquent de conditions d'hygiène adéquates, en particulier pour les femmes, et il n'existe pas de cellules dédiées aux mères avec enfants. La détention provisoire est prolongée et des abus commis par les forces de sécurité et les agents pénitentiaires ont été signalés, notamment des actes de violence, d'extorsion et d'exploitation sexuelle.

Les forces de l'ordre jouent un rôle central dans la lutte menée par la Côte d'Ivoire contre la criminalité organisée. La Direction générale de la police judiciaire et ses unités spécialisées assurent des fonctions essentielles, notamment la lutte contre la traite des êtres humains, le contrôle des stupéfiants et les enquêtes sur la criminalité cyberdépendante. Des agences spécialisées en Côte d'Ivoire s'attaquent à diverses menaces criminelles complexes, notamment le trafic d'espèces sauvages, les médicaments contrefaits et l'exploitation organisée des enfants. Ces efforts sont soutenus par des services nationaux de renseignement et d'analyse financière qui contribuent aux échanges transfrontaliers d'informations et à la coordination stratégique. Toutefois, les capacités des forces de l'ordre sont une fois de plus limitées par la corruption, le manque de ressources et la faible confiance du public. Les agents des forces de l'ordre, en particulier dans les zones rurales, sont fréquemment impliqués dans des affaires d'extorsion, de corruption et d'abus de pouvoir. L'entrée à l'académie de police aurait également été entachée de pratiques de corruption, portant atteinte à l'intégrité institutionnelle. Bien que des partenaires extérieurs aient dispensé des formations, notamment sur des sujets tels que l'exploitation des enfants en ligne et la fraude documentaire, l'impact de ces initiatives reste contraint par des défaillances systémiques en matière de gouvernance.

L'intégrité territoriale demeure un domaine critique de vulnérabilité. Les frontières poreuses du nord avec le Burkina Faso et le Mali constituent des corridors de transit majeurs pour les trafiquants et les groupes extrémistes violents. Ces zones sont difficiles à contrôler en raison de la présence de groupes armés organisés, des retombées du conflit et de la faible présence de l'État. Conscient de ces risques, le gouvernement a mis en œuvre une série de réformes de la gestion des frontières avec le soutien de partenaires internationaux. Des améliorations des infrastructures, des mécanismes de coordination conjoints et des initiatives de renforcement des capacités ont été mis en place afin de consolider le contrôle des frontières. Toutefois, des défis persistent, en particulier dans les régions de Bounkani et de Tchologo, où les flux illicites et les groupes extrémistes sapent l'autorité de l'État. Les signalements faisant état de la complicité de la police des frontières dans la traite continuent d'entraver les efforts de réforme.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La Côte d'Ivoire a enregistré certains progrès dans le développement de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent (LBC), en s'alignant sur la plupart des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) et en renforçant ses cadres institutionnels. La cellule de renseignement financier a joué un rôle central dans la coordination des déclarations financières et des analyses financières. Toutefois, certains secteurs continuent de présenter des risques importants, l'immobilier, l'agriculture et les casinos non réglementés étant particulièrement vulnérables au blanchiment d'argent. Une supervision minimale, une application limitée de la législation et un manque de sensibilisation des acteurs du secteur privé contribuent aux déficiences systémiques. Le cadre LBC présente des lacunes dans des domaines clés tels que la transparence relative aux bénéficiaires effectifs des avoirs et la surveillance du secteur à but non lucratif. Les autorités ivoiriennes peinent à démontrer une compréhension globale des méthodes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, ce qui freine l'adoption d'une approche fondée sur les risques.

En 2024, la Côte d'Ivoire a été placée sur la liste grise du GAFI, mettant en évidence des insuffisances persistantes en matière de surveillance des secteurs à risque, la transparence des bénéficiaires effectifs et la mise en œuvre des sanctions financières. Malgré les efforts déployés de numérisation des systèmes gouvernementaux et certaines améliorations réglementaires, l'application pratique des lois anti-blanchiment reste limitée.

L'environnement réglementaire économique en Côte d'Ivoire se caractérise par une application inégale des règles. Bien qu'il existe des cadres juridiques pour l'investissement et la concurrence, leur mise en œuvre est souvent compromise par la corruption et une supervision judiciaire limitée. Les incitations fiscales et les réformes favorables aux entreprises ont attiré des investissements dans les infrastructures et l'industrie manufacturière, mais l'inefficacité administrative et la faiblesse des droits de propriété continuent de peser sur la confiance des investisseurs. Les entreprises signalent des interactions fréquentes avec la corruption au sein de la fonction publique, dans les procédures judiciaires et dans l'administration douanière. Le secteur de l'exploitation aurifère artisanale, en particulier, demeure largement en dehors du contrôle de l'État et est fortement influencé par des acteurs de la criminalité organisée. Malgré ces difficultés, la Côte d'Ivoire a maintenu une croissance économique robuste, parmi les plus rapides d'Afrique subsaharienne, portée par une forte production industrielle et des exportations stratégiques dans les domaines de l'agriculture, des mines, de l'industrie légère et du logement. Le gouvernement a fait des progrès dans l'amélioration de la transparence et des systèmes de gouvernance numérique, mais le décalage persistant entre réglementation et application continue de limiter la résilience du pays dans ce domaine.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Les dispositifs d'assistance aux victimes et aux témoins en Côte d'Ivoire se sont améliorés ces dernières années. Le gouvernement a renforcé l'identification et l'orientation des victimes de la traite et élargi les services d'aide. Les organisations de la société civile et les partenaires internationaux fournissent une aide essentielle sous forme de refuges, de soutien psychosocial et d'aide juridique. Malgré cela, d'importantes lacunes subsistent, notamment en ce qui concerne les centres d'accueil gérés par le gouvernement pour les victimes adultes de la traite. L'accès à l'aide juridictionnelle demeure également inégale, ce qui empêche de nombreuses victimes de faire valoir leurs droits ou de régulariser leur situation migratoire. En outre, l'absence d'un système centralisé de collecte de données et l'assimilation de la traite à d'autres infractions nuisent à la fiabilité des statistiques relatives aux victimes. Pendant des décennies, la réponse de la Côte d'Ivoire à la consommation de drogues reposait sur une approche répressive, criminalisant l'addiction, prévoyant des peines d'emprisonnement pour simple possession et éloignant les usagers des services de santé essentiels. Cette situation a changé en 2022 avec l'adoption d'une loi majeure requalifiant l'usage de drogues comme une question de santé publique plutôt qu'une infraction pénale. Toutefois, cette nouvelle orientation manque encore de lignes directrices claires pour sa mise en œuvre et de services de soutien suffisants.

Les plans de prévention de la Côte d'Ivoire ciblent toute une série de menaces liées à la criminalité organisée, en mettant particulièrement l'accent sur la traite des personnes et l'exploitation minière illégale. Des plans d'action nationaux de lutte contre la traite des personnes et le travail des enfants ont bénéficié de financement dédié, et les capacités des forces de l'ordre ont été renforcées grâce à des formations dispensées par des partenaires internationaux. D'autres initiatives incluent la suppression des frais de scolarité, le renforcement des effectifs de l'inspection du travail et des campagnes de sensibilisation impliquant les autorités traditionnelles. Malgré ces politiques, des lacunes persistent

en matière d'application des règles et de financement, tandis que la corruption continue d'entraver leur efficacité globale. Des organisations internationales soutiennent également des actions de prévention à travers des projets ciblant le trafic de stupéfiants, la criminalité liée à la pêche et les menaces terroristes, notamment via des investissements dans les infrastructures et d'autres activités de renforcement des capacités. En fin de compte, l'héritage de la guerre civile et les difficultés persistantes de gouvernance entravent l'évolutivité et la durabilité de ces efforts. Les dispositifs de protection des lanceurs d'alerte devraient être renforcés par une législation dédiée, mais les instruments juridiques existants ne sont pas encore pleinement mobilisés.

Les acteurs non étatiques, en particulier les organisations de la société civile, jouent un rôle central dans la résilience de la Côte d'Ivoire. Les organisations de la société civile assurent des services essentiels d'assistance aux victimes, de suivi des droits humains et de plaidoyer anticorruption. Néanmoins, le contexte opérationnel demeure difficile en raison de la polarisation politique, de la répression des médias et de relations fragiles entre l'État et la société civile. Les journalistes font face au harcèlement et à la censure, et les médias proches de l'opposition ont été suspendus. Les acteurs de la société civile interviennent dans divers domaines, tels que les droits des femmes, la transparence et la protection sociale, mais leur engagement en matière de redevabilité est parfois perçu comme politique, ce qui les conduit à s'autocensurer. Le secteur est en outre freiné par des ressources limitées et par des tentatives de récupération politique. Dans l'ensemble, la résilience du pays est renforcée par l'engagement actif des acteurs non étatiques, mais d'importantes contraintes structurelles continuent d'en limiter le plein potentiel.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.